

COMMUNIQUÉ
28 septembre 2017

AD-PA

ACCIDENTS DU TRAVAIL – MALADIES PROFESSIONNELLES :
STATISTIQUES ALARMANTES
QUI ENGAGENT LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

La Caisse nationale d'assurance maladie vient de publier des statistiques alarmantes : l'indice de fréquence des accidents du travail est 3 fois plus important que la moyenne dans le secteur de l'aide aux personnes âgées (domicile comme établissement).

La CNAM elle-même considère que cette situation est préoccupante ; elle ajoute que la sinistralité y a augmenté de 45 % en 10 ans alors même qu'elle diminue dans les autres secteurs y compris le bâtiment.

Les directeurs d'établissements et services sont totalement démunis devant cette situation qui montre bien l'urgence absolue de mettre en œuvre les financements permettant aux personnes âgées de vivre dignement en établissement et à domicile en préservant la santé des salariés qui les accompagnent au quotidien.

L'AD-PA salue leur engagement et leur sérieux et demande solennellement aux pouvoirs publics, qui sont responsables de cette situation, de cesser de se moquer d'eux à ce point.

L'AD-PA demande à la Ministre Agnès BUZYN de se positionner sur ce sujet et d'organiser dans les meilleurs délais une rencontre avec l'ensemble des professionnels afin qu'elle propose des réponses efficaces sur cette question majeure.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées